

**DEMANDE DE CONTRÔLE
POUR VENTE IMMOBILIERE DANS UN COLLECTIF**
(à remettre à la CCPM, après l'avoir complétée)

Dossier n° :

Cadre réservé au service

Demande

Syndic de copropriété ou propriétaires :

Adresse :

Code Postal : Localité :

N° de téléphone **impératif pour prises de rendez-vous** : Mail :

Mandataire chargé de représenter le ou les propriétaires :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

N° de téléphone **impératif pour prises de rendez-vous** :

Notaire en charge de la vente :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

N° de téléphone **impératif** :

Information sur la parcelle à contrôler :

Commune :

Adresse :

Cadastre Section : N° :

Le nombre de pièces principales de l'immeuble collectif :Le nombre de logements ou appartements à contrôler :**Pièces à joindre impérativement à la demande**

- Un plan de situation,
- Tous documents permettant de repérer les lots à contrôler,
- Un mandat autorisant l'agence ou toute autre personne à représenter le vendeur et indiquant également si l'intervention est facturée au mandant ou au mandaté.

AVERTISSEMENT : Nous vous rappelons également que tous les ouvrages de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, séparateur à graisse, ...), de traitement (épuration, tranchées d'infiltration, filtre à sable vertical drainé, ...) et de rejet (puisard, puits perdu, fossé, ...) devront être accessibles le jour de la visite du technicien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectif et pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant à pénétrer sur ma propriété.

Le demandeur ou son représentant atteste avoir pris connaissance du règlement et des tarifs appliqués joints au présent document.

A adresser à la CCPM dans les meilleurs délais. Cette condition permettra à la CCPM de répondre au mieux à votre demande.

Fait à

Le

Signature :

Vu par le service le
Transmis pour contrôle le

Cadre réservé au service